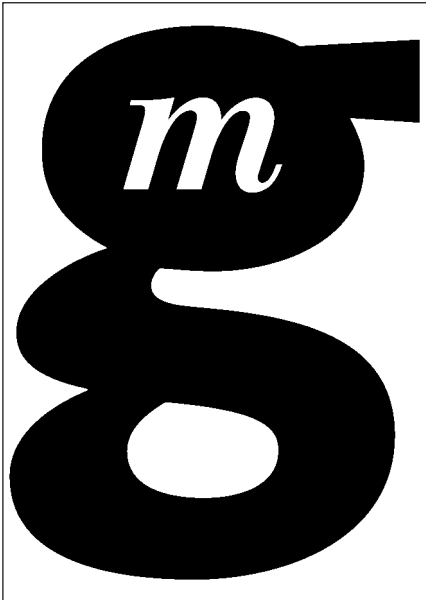


Sommaire



Le Musée Gutenberg, p. 37.

| | |
|---|-----------|
| Le premier <i>Message</i> | 1 |
| Le pourquoi d'une présence | 2 |
| Adieu à Michel Renard | 3 |
| Les ados cherchent à marquer leur territoire | 4 |
| «Mél.» suscite des réactions! | 6 |
| Il faut absolument simplifier l'orthographe | 7 |
| L'atelier de Marcel | 11 |
| Le prote, vu par Paul Budry | 12 |
| La dictée de <i>Migros Magazine</i> | 14 |
| 65 ^e assemblée générale de l'Archi ... | 17 |
| Les membres de A à Z | 18 |
| Rapport de la trésorière | 29 |
| Compte d'exploitation | 30 |
| Compte de résultats | 31 |
| Rapport des vérificateurs des comptes | 32 |
| Défense de la langue française | 33 |
| Orthographe: du nouveau dans les dicos | 35 |
| Les termes empruntés au monde animal | 36 |
| Le Musée Gutenberg | 37 |
| Qu'est-ce à dire? | 38 |
| Albert Camus et les ouvriers du livre | 39 |
| Franglais, quand tu nous tiens! | 42 |
| Jouez avec l'Archi | 44 |
| Jeux | 47 |
| Solution des jeux | 48 |

En couverture :

Bienvenue à Châtel-Saint-Denis.

Le pourquoi d'une présence

Après avoir lu *La typographie suisse - Du Bauhaus à Paris**, de Roger Chatelain, une sympathisante de l'Archi et par conséquent abonnée au *Trait d'Union* a écrit, en substance, ceci à l'auteur : « J'ai été surprise – et ravie ! – de découvrir un chapitre consacré à la correction typographique dans votre livre... Je ne m'y attendais pas. C'est bien de mettre en évidence la qualité orthographique des textes, alors que certains graphistes n'en ont cure ! »

La réponse fournie par Roger Chatelain est susceptible d'intéresser nos lecteurs. Nous en reproduisons quelques passages : « Votre étonnement ... ne m'étonne pas. C'est lors de la mise au net de ma rédaction, donc en phase finale, que j'ai proposé l'incorporation de ce chapitre. Le conseiller scientifique pour ce volume (Silvio Corsini, responsable de la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne) était dubitatif quant à l'opportunité de cette adjonction. En revanche, Bertil Galland, directeur de la collection, a tout de suite acquiescé.

» Voué prioritairement à la conception typographique et à l'histoire du « style suisse international », ce livre de poche esquisse également l'épopée qui a caractérisé l'édition romande. Il m'a paru dès lors nécessaire de faire ressortir l'importance

que l'on accorde, en Suisse française, au respect des règles typographiques, en concordance avec le *Guide du typographe*.

» Ainsi, lorsque j'étais membre du jury, au Concours des plus beaux livres suisses – c'était dans les années quatre-vingt – je me rappelle m'être vivement opposé à la promotion d'un ouvrage qui faisait fi des dites règles. Des collègues suisses alémaniques s'en étaient offusqués. Séduits par un graphisme novateur et une réalisation technique au-dessus de la moyenne, ils avaient peine à comprendre mes réticences... J'avais dû argumenter – dans un sens voisin du récit que vous venez de lire – qu'un livre recèle d'autres valeurs qu'un simple objet de *design*. Il faut préciser que les jurés n'avaient pas le temps de lire tous les textes. Nous feuilletions simplement les ouvrages, évaluant leur mise en pages, jugeant l'ordonnancement des illustrations, le choix des caractères. En deux journées, ce sont environ quatre cents ouvrages qui passaient entre nos mains. Nous survolions les textes... Il n'empêche que, sporadiquement, il arrivait que l'œil du correcteur repère diverses fautes et incohérences orthographiques... »

* *Quarante-huitième titre de la collection Le savoir suisse, édité par les Presses polytechniques et universitaires romandes (disponible en librairie : Fr. 17.50).*

www.lesavoirsuisse.ch

Adieu à Michel Renard

C'était un fidèle parmi les fidèles de l'Archi, un des « anciens » sur qui l'on pouvait toujours compter pour un conseil, un coup de main, une explication.

Michel Renard est décédé le 19 décembre 2008, des suites d'une maladie affrontée avec courage et discrétion. La discrétion, c'est bien ce qui le caractérisait : maintenant qu'il nous a quittés, nous nous rendons compte que nous l'avons côtoyé pendant des années sans le connaître vraiment, du moins sur le plan personnel.

Membre de l'Archi depuis le 22 février 1996, il était aussi membre de la Commission romande du cours pour correcteurs. Nous retiendrons de lui son grand dévouement : il a en particulier contribué au bon déroulement des examens d'aptitude. C'est souvent lui qui dictait, de sa voix grave et mélodieuse, le test d'orthographe auquel on soumet les candidats correcteurs. Tel un instituteur bienveillant et rassurant, il s'acquittait de sa tâche avec une grande patience et une parfaite diction.

Lors des épreuves du brevet fédéral, il était l'homme de la situation, celui qui était toujours disponible pour assurer un remplacement au pied levé, serviable, consciencieux et désireux de donner satisfaction à tous.

Grand professionnel et bon pédagogue, consultant en arts graphiques, il était aussi



Michel Renard.

le vice-président de l'Association des anciens élèves des écoles techniques et professionnelles.

Comme souvent lorsqu'une personne qu'on aimait bien nous quitte trop tôt – 73 ans, c'est jeune dans ce siècle de fringants octogénaires, nonagénaires et centenaires –, on se dit qu'on aurait dû prendre le temps de mieux se connaître, de se parler plus de nos vies en dehors des préoccupations professionnelles.

S'il est un paradis des arts graphiques, Michel Renard s'y trouve sûrement, occupé à choisir la bonne police de caractères...

*Patricia Philipps, Jacques Clerc
Au nom de l'Archi et de la Commission
du cours pour correcteurs*

«Mél.» suscite des réactions!

Dans l'ouvrage *Pages éprouvées et corrigées* (2006), j'avais soulevé la question de *courriel* en ces termes: «En 1999, avec mes deux collègues de la commission rédactionnelle, nous mettions une dernière main au *Guide du typographe*. L'abréviation *e-mail* y est définie par courrier électronique. J'avais émis le vœu d'insérer le courriel des Québécois plutôt qu'*e-mail*.

Ma proposition n'avait pas recueilli l'appui nécessaire. On avait estimé qu'*e-mail* était, à l'époque en tout cas, trop bien implanté, surtout parmi la jeunesse. Aujourd'hui, je ne suis pas sûr que nous ayons eu raison.»

Une note, publiée par *Défense du français* (fiche N° 448), précisait de surcroît: «Courriel: Mot-valise formé (au Québec) à partir de *courrier* et *électronique*. Ce terme vient de recevoir une consécration officielle. Sa publication au *Journal officiel de la République française* du 20 juin 2003 rend son utilisation obligatoire dans l'administration. Il remplace l'inopportun *e-mail*. Ce néologisme est également adopté par les services linguistiques de la Chancellerie fédérale. Variante: courrier électronique.»

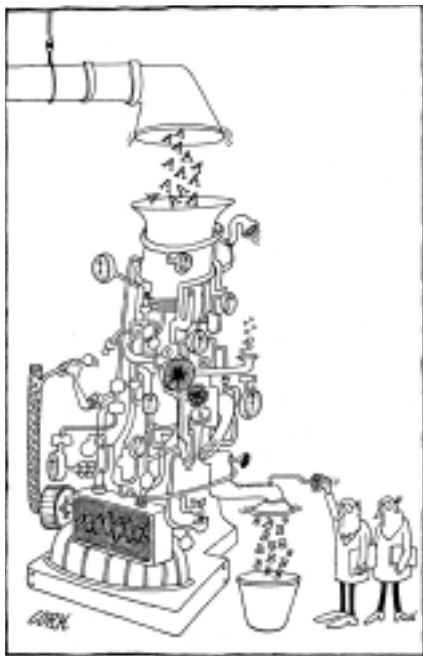
Il n'aura échappé à personne que le *Trait d'Union*, en troisième page de couverture, a choisi une autre graphie, celle de *Mél.* (abréviation de *message électronique*). Laquelle a l'avantage d'être proche

d'*e-mail* (et, par sa brièveté, de bien s'accorder avec *Tél.*).

Une nouvelle fois, ceux qui aiment la langue française peinent à se mettre d'accord... Vétilles que tout cela?

Vivement qu'un nouveau *Guide du typographe* montre la voie à suivre! Auparavant, des rumeurs semblent indiquer que le problème pourrait être évoqué lors de l'assemblée générale de Châtel-Saint-Denis. Diable... Que chacune et chacun fourbisse ses armes.

Roger Chatelain



Il faut absolument simplifier l'orthographe

Les élèves maîtrisent de plus en plus mal l'orthographe. Pour éviter qu'elle devienne une pratique d'élite, le linguiste français André Chervel propose de la simplifier.

◆ **André Chervel, votre dernier ouvrage est intitulé *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin?*. N'est-ce pas un peu exagéré de parler de crise?**

Dans mon livre, j'utilise le mot crise avec beaucoup de précaution. Car ce terme s'accompagne, de coutume, d'un espoir de reprise. Aujourd'hui, avec l'orthographe, je ne pense pas qu'une amélioration générale soit possible. Du moins pas sous sa forme actuelle. Les enseignants et professeurs avec qui je discute relèvent pratiquement tous que leurs étudiants maîtrisent de moins en moins bien l'orthographe. A tel point que ces carences se manifestent désormais au niveau universitaire.

◆ **Quelles études vous font penser que la situation est aussi alarmante?**

En 1996, le Ministère de l'éducation nationale a mené une recherche en prenant pour référence des textes des années 1920. Il s'est avéré que les élèves âgés de 12 à 14 ans faisaient 2,5 fois plus de fautes d'orthographe qu'à l'époque. Puis, début 2007, Danièle Manesse (professeure en

sciences du langage) et Danièle Cogis (maître de conférences) ont publié une enquête qui a démontré que ce phénomène s'était accéléré ces vingt dernières années. C'est-à-dire que, de nos jours, les collégiens ont environ deux années scolaires de retard sur ceux de 1987. Face à de tels résultats, il est difficile de nier l'évidence: le niveau d'orthographe chute irrémédiablement.

◆ **Comment a-t-on pu en arriver là, alors que les gens n'ont jamais autant communiqué et écrit qu'à notre époque?**

L'école a beaucoup changé à partir des années 1880. Peu à peu, elle s'est enrichie de nouvelles disciplines qui n'étaient pas enseignées auparavant, comme la géographie, le chant ou l'histoire. Une tendance qui n'a cessé de se développer depuis. Ce qui n'est pas un tort en soi. Au contraire. Mais aujourd'hui l'enseignement de l'orthographe se répartit entre l'école élémentaire et les collèges. Sa maîtrise est moins valorisée. Les enseignants ont également commencé à se montrer plus tolérants, même à l'université.

◆ **Et les SMS des jeunes auxquels les adultes ne comprennent plus rien, ne sont-ils pas également responsables de ce déclin?**

Les SMS ne sont pas utilisés pour communiquer les mêmes choses que des lettres

ou des rapports. Ce sont des messages courts, faits de banalités du quotidien. Il est impossible de formuler une pensée complexe avec l'écriture des SMS. Leur langage et l'effet que vous suggérez sont donc, je pense, limités.

◆ **Vous pensez donc que la solution se trouve dans une simplification de l'orthographe...**

C'est exact. Il faut absolument simplifier l'orthographe. Pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est que le fossé qui se creuse actuellement engendre une fracture sociale. Un peu à l'image du fossé que le latin a creusé au XIX^e siècle. C'était en quelque sorte une discipline de luxe qui générerait une discrimination sociale. Les grandes écoles scientifiques imposaient une version latine, lors des concours d'entrée.

C'était une façon de contrôler l'origine sociale des candidats. De nos jours, c'est l'orthographe qui devient progressivement une pratique de l'élite.

◆ **Concrètement, quels sont les changements que vous suggérez ?**

Je propose, par exemple, de supprimer les doubles consonnes inutiles pour la prononciation. C'est-à-dire de ne pas modifier des mots comme « acceptable » ou encore « laisser », mais d'enlever un « l » à « col-lège », un « f » à « difficile » ou un « n » à

« innocent ». Cela concerne de très nombreux mots qui occasionnent beaucoup de fautes. Une autre règle très simple consiste à se passer des lettres grecques, en abandonnant tout souci de l'étymologie. Quand la prononciation le permet, il faut supprimer les « y » (ceux qui ne correspondent pas à un double « i »), supprimer les « h » après les « t » ou les « r », remplacer « ph » par « f ». On écrirait une « ipotèse » une « bibliothèque », une « bicyclette », une « cronique », un « daufin ». Encore une règle facile à appliquer : que tous les noms et adjectifs prennent un « s » au pluriel (même « des animaux »), à l'exception des mots qui sont déjà terminés en « s », « x » ou « z », comme « mois », « paix » ou « nez ».

◆ **Vous êtes conscient que certains vont vous accuser d'appauvrir la langue française...**

Je sais. Mais il faut que ces gens réalisent que de simplifier l'orthographe n'appauvrir pas la langue. Cessons de penser que l'orthographe est un objet de culte et de prestige. Cherchons plutôt à faire en sorte qu'elle ne devienne pas l'apanage d'une caste cultivée, mais un outil indispensable de l'écrit que chacun se doit de maîtriser. Et puis, en réformant l'orthographe, nous respecterions la tradition historique.

◆ **De nombreuses réformes de l'orthographe ont déjà échoué. Quelles sont les**

clés pour que la prochaine ait une chance de réussir ?

C'est vrai. Depuis 1835 une dizaine de réformes ont été tentées. En vain. La dernière en date, celle de 1990, initiée par Michel Rocard et soutenue par l'Académie française, n'a pratiquement pas été appliquée. Elle était trop imperceptible et touchait de rares éléments comme les accents graves, les traits d'union, les circonflexes ou des trémas. Ce qu'il faut, c'est que la réforme soit de grande ampleur, sans qu'un retour en arrière soit possible. Je cite toujours en exemple le passage du franc à l'euro. Les changements doivent toutefois rester simples à appliquer et faire en sorte qu'élèves et enseignants disposent d'une didactique fondée sur des règles faciles.

◆ Sans aucune réforme, serait-il possible de retrouver la maîtrise de l'orthographe que les élèves avaient dans les années 1920-1950 ?

Oui, mais le prix à payer serait beaucoup plus cher. C'est-à-dire qu'il faudrait réintroduire au moins une heure quotidienne de cours dédiés à l'orthographe. Au détriment d'autres disciplines. Ce qui ne serait pas une bonne idée.

◆ Mais un peu de drill ne ferait de mal à personne...

Une fois l'orthographe simplifiée, il faudrait effectivement réhabiliter la notion d'exercice afin qu'elle puisse être mieux enseignée. C'est vital pour les enfants issus de milieux modestes, dont les familles n'auront jamais les moyens de compenser un déficit par des cours privés.

◆ Comment pensez-vous faire passer le message pour que votre réforme prenne ?


Honnêtement, je ne sais pas. Je ne dispose pas de relais politiques. Ce n'est pas mon rôle. Je suis un historien. Ce dont je suis certain, par contre, c'est qu'il faut que tout le monde accepte d'aller dans le même sens. C'est-à-dire tant les politiques, les enseignants que l'opinion publique. Sans cela, c'est inutile d'espérer qu'une réforme se mette en place.

Le Matin Dimanche, 4 janvier 2009.

Le prote, vu par Paul Budry

Vers 1912, Paul Budry (1883-1949) eut l'idée de fonder une « revue moderne ». Il édita les (célèbres) *Cahiers vaudois*. Le périodique fut publié entre 1914 et 1920, de concert avec Edmond Gilliard. Ce titre, suggéré de Paris par C. F. Ramuz, était en symbiose avec les *Cahiers de la Quinzaine* que dirigeait Charles Péguy.

Paul Budry s'intéressait vivement aux caractères d'imprimerie. Il s'efforçait de les analyser, de discerner leur langage. C'est en recherchant des informations à ce sujet que je suis tombé sur le texte qui suit. L'écrivain vaudois y brosse le portrait de l'ancien prote (c'est-à-dire du chef de l'atelier de composition typographique, comme chacun sait). Il vaut qu'on s'y arrête... – R. Ch.

e regrette les anciennes imprimeries où l'on entrant comme au moulin. Un salut militaire à la ronde, et l'on passait la porte vitrée qui donnait dans les ateliers, droit au *prote*. Il était là en blouse noire, comme tout son monde, les besicles à bord de nez, absorbé, grognon, minutieux, ubiquitaire, bondé de beau savoir typographique, pédant, pénible, et féru d'une prodigieuse fierté à faire sortir des feuilles impeccables. Il savait tout, l'orthographe, la grammaire. Vous pouviez hardiment ignorer les finesses de

l'accord des participes suivis de l'infinitif, il les savait pour vous. Et dans les colles orthographiques comme le « hère hâve en haire et havresac erre au havre du Havre », il n'était pas homme à hésiter une seconde. Un faux pas prosodique dans un vers, il vous le corrigeait. L'heureux temps où l'auteur ne perdait pas une seconde à se poser des questions de cet ordre. On se disait: le prote m'arrangera ça. Ce n'est pas pour dire du mal du prote « moderne », mais il a dû laisser à l'auteur tous ces petits soins. La formidable demande en *travaux de ville* l'accapare tout entier, et la préoccupation croissante de faire rendre le maximum à ses machines et à ses gens, dont le travail-minute coûte de plus en plus cher. Puis l'affolante fantaisie de l'époque s'est introduite dans la typographie, bouleversant les règles sacro-saintes de la composition, se permettant des panachages inouïs. La publicité brochant là-dessus avec son idée bien arrêtée d'épater son public par le renversement même des règles consacrées, tout cela a fait de notre prote un brillant lieutenant d'atelier, mais assez revenu des règles du bel art. « Du moment que le premier client venu prétend connaître le métier... » c'est à peu près le sens que vous pouvez prêter au sourire du prote moderne, si jamais vous avez le bonheur de traiter directement avec lui. Mais il n'est plus accessible comme les anciens, vous ne le dérangez pas de son

poste pour un oui ou pour un non, pas plus qu'on ne dérange le chef de train pour un voyageur qui s'est mis un charbon dans l'œil. Finis les temps de la porte ouverte.

Vous n'allez pas plus loin que le bureau. L'imprimerie moderne est définitivement entrée dans l'ère du standard.

Lausanne (1932)

Un bourdon de taille

En typographie, « bourdon » sert à qualifier l'omission d'un groupe de lettres, d'un mot, d'une phrase, voire d'un alinéa. Le terme s'apparente à bourde, sottise, erreur... Celle-ci ne fut pas anodine :

« On raconte que la terrible campagne de Russie en 1812 fut occasionnée par un malheureux bourdon d'imprimeur, sans doute bien involontaire : le rédacteur du *Journal de l'Empire*, en parlant d'Alexandre et de Napoléon, les deux rivaux d'alors, avait écrit : « l'union des deux empereurs dominera l'Europe » ; les lettres *ion* du premier mot furent omises, et l'on put lire cette agressive prophétie : « l'un des deux empereurs dominera l'Europe ». Jamais, dit-on, l'autocrate russe ne consentit à voir dans ces mots une simple faute typographique, un vulgaire bourdon, malgré les beaux discours de nos diplomates. »

Tiré de *Recherches historiques sur la coquille des imprimeurs*, par Arnould Locard (1892). – R. Ch.

Défense de la langue française

Difficultés langagières (III)

- « La défense de notre langue n'est pas une marotte de vieux messieurs à parapluies ni de bonnes dames à chapeaux ; il s'agit de la protection vitale de notre identité la plus élémentaire, ainsi que de nos intérêts de base. Il s'agit de résister à une colonisation voulue et concertée pour des raisons platement économiques, comme toutes les colonisations sur la Terre » (Claude Duneton, cité par *Défense du français*, Lausanne, N° 498, mars 2008).
- A propos des déboires de la Société Générale, le *Quotidien jurassien* du 4 février 2008 reproduit des nouvelles émanant des agences ATS et Reuters, dont l'extrait suivant :
- « Interrogé sur les rumeurs de rachat de la banque par BNP Paribas, M. Guéant affirme que « pour les pouvoirs publics, une chose est certaine : une solution amicale serait bien préférable à un raid hostile qui serait lancé par *quel* établissement financier *que ce soit*. »
- Dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Ed. Larousse), Adolphe V. Thomas relève que, jadis, on disait *quel... que*. Et de citer Molière : « *En quel lieu que ce soit, je veux suivre tes pas* (Les fâcheux, III, IV). » Aujourd'hui, poursuit-il, « l'expression *quelque... que*, résultat de la soudure des deux éléments et de la répétition du relatif *que*, est seule employée ». Dans le cas cité, il faut donc écrire « ... par *quelque* établissement financier que ce soit ».
- Le fascicule *Ouvrir à approfondir* (28 avril 2006) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* traite de la locution conjonctive *parce que*, qui introduit une proposition indiquant la cause, la raison, le motif. Elle s'élide en *parce qu'* devant il, ils, elle, elles, on, un, une, à. En revanche, on dira *parce que ainsi, alors*, etc. Donc pas d'éliision (Pascal-Raphaël Ambroggi, *Particularités et finesses de la langue française*, Ed. Chiflet & C^{ie}, 2005). « Dans l'usage courant, dit l'Académie française, on fait parfois l'ellipse du sujet et du verbe *être* si celui-ci vient d'être employé ou est sous-entendu. » Exemples : *cette mesure est inapplicable parce que contraire au droit international ; il le fait parce que contraint et forcé*.
- « Pour créer un effet d'insistance, dit encore l'Académie, on emploie *parce que* dans une proposition qui n'est pas directement reliée à la proposition principale. » Exemple : *Vous devriez lui répondre. Parce qu'il vous aime*. Et aussi, « dans un tour interrogatif, souvent avec une intention plaisante : *Parce que vous croyez tout ce qu'il vous dit ?* »
- Cette locution conjonctive « peut aussi s'employer pour marquer le refus de donner ses raisons ou l'impossibilité

de fournir une explication ». Exemple: *Pourquoi lui refuser votre aide? – Parce que c'est ainsi.* Enfin, l'Académie française rappelle que « la conjonction *parce que* doit être distinguée de la locution *par ce que* ». Exemples: *Je vois par ce que vous me dites que j'aurais dû suivre ses conseils. Par ce que vous m'apprenez, je comprends mon erreur.*

- En bref, Adolphe V. Thomas nous dit, à ce propos, que la conjonction *parce que* signifie « par la raison que, d'autant que, et *par ce que* a le sens de par cela même que, par la chose que » (*Dictionnaire des difficultés de la langue française*).
- Nombre de personnes disent « Mettre la charrue *avant* les bœufs » au lieu de « Mettre la charrue *devant* les bœufs ».

De l'avis d'Adolphe V. Thomas, *devant* se rapporte à l'espace et *avant* se rapporte au temps (*J'arriverai avant vous*).

- Signalons encore que l'adverbe *auparavant* ne doit pas avoir de complément. Il ne doit pas être confondu avec *avant*, qui est une préposition. On dira donc: avant de sortir et non auparavant de sortir ou auparavant que vous sortiez. Voici des exemples proposés par Thomas: *Il faut, auparavant, que j'accepte. Si vous voulez vous en aller, dites-nous auparavant ce qu'il faut faire* (Acad.). *Car il était pris auparavant par une conférence avec son ministre* (Jules Romains, *Violation de frontières*, 16).

Etienne Bourgnon

Portable

Faut-il préférer *téléphone portable* à *téléphone portatif*, et donc distinguer les deux adjectifs? Faut-il dire qu'un *ordinateur portatif* est un ordinateur de bureau (car on peut le transporter – difficilement et exceptionnellement, il est vrai – d'un bureau à l'autre) tandis qu'un *ordinateur portable* est un ordinateur prévu pour être transporté dans une valisette, d'une seule main et en déplacement? Ou bien *portable* et *portatif* sont-ils synonymes?

Pour le téléphone, on entend aussi GSM (sigle correspondant à « Global System of Mobile communication ») et parfois simplement G ou gé, mais aussi *mobiphone*, ou encore *téléphone de voiture*, *téléphone mobile*, *portatif* ou *portable*, *téléphone mains libres* ou de *poche*.

Orthographe: du nouveau dans les dicos

Il y a dix-huit ans, de modestes propositions de changement de la norme orthographique étaient lancées dans le monde francophone. Aujourd'hui, ces propositions sont en voie d'être intégrées dans les deux dictionnaires de référence les plus connus (*Larousse* et *Robert*). Il aura fallu pour cela qu'une note du programme de l'école primaire en France ait précisé sobriement en avril 2007: « On s'inscrira dans le cadre de l'orthographe rectifiée. » D'après Camille, membre du club d'orthographe de Grenoble, qui a scruté de près les éditions 2009 des deux dictionnaires, le semeur à tout vent va plus loin que son concurrent. Chez Robert, plus de 1000 changements orthographiques ont quand même été apportés dans la dernière édition, bien que les éditeurs ne s'en vantent pas. Beaucoup de ces nouvelles graphies correspondent aux propositions de 1990, mais ces dernières ne sont pas systématiquement mentionnées. Chez Larousse, plusieurs nouvelles parutions signalent toutes les rectifications dans les entrées elles-mêmes. C'est le cas notamment de *l'Anti-fautes d'orthographe*, minidico destiné avant tout aux élèves, où il est précisé en quatrième de couverture qu'il contient « les graphies recommandées par la réforme de l'orthographe ». La graphie traditionnelle est toujours en entrée mais elle est systématiquement suivie de la nouvelle (**brûler** ou **bruler**; **asseoir** ou **assoir**;

essuie-mains ou **essuie-main...**). Dans la classique *Petit Larousse 2009* toutefois, l'orthographe traditionnelle est conservée. Les nouvelles graphies sont bien présentées dans une liste alphabétique de onze pages, mais elles ne figurent ni dans les articles, ni dans les entrées. La dernière réforme qui a conféré au français écrit l'apparence qu'on lui connaît aujourd'hui date de 1835. Même si les changements actuels sont plutôt minimes, il semble que l'orthographe, après cent septante ans d'immobilisme, se remette tout doucement à évoluer.

*Le site du club de l'orthographe :
<http://guterrien.free.fr/club.html>*

Qu'est-ce à dire ?

Cherchez l'erreur !

Certains lecteurs apprécient – ils me l'ont dit – que ne soit pas d'emblée désignée l'erreur que peut comporter telle ou telle citation : cela leur permet de tester leurs connaissances ou leur perspicacité. Voici donc, relevées ici ou là, cinq courtes phrases que nous soumettons à leur jugement.

a) « Selon l'inventeur, ce type d'engin est très facile à monter, donc peu nécessaire en ce qui concerne la main-d'œuvre. »

b) « Les vivas enthousiastes et mérités n'ont pas manqué. »

c) « S'il y a un retour de manivelle en faveur de la droite, il bénéficiera plutôt aux libéraux. »

d) « L'administration vilipende l'argent du peuple avec une souveraine désinvolture. »

e) « La caméra a saisi ces quelques colégiens en prise à de difficiles choix. »

Prenons les choses dans l'ordre en essayant d'être aussi concis que possible. Dans la première phrase, on a cru à une identité de sens entre le verbe « nécessiter » et la formule « être nécessaire ». Or cet adjectif n'a que le sens d'« indigent », « très pauvre ». On dira donc simplement que l'engin en question ne *nécessite* ou n'*exige* que peu de main-d'œuvre (ou mieux : de manipulation).

Sous lettre b), nous n'avons qu'une banale faute d'orthographe : ces acclamations sont des *vivats*, avec un « t » final, mot latin qui correspond à notre « qu'il vive ! ».

Dans le troisième exemple, c'est la construction du verbe « bénéficier » qui est en cause : une chose ne saurait bénéficier à quelqu'un. Ce verbe ne peut avoir comme sujet que la personne (éventuellement la chose) qui **bénéficie de quelque chose**. Dans le cas présent, ce sont donc les libéraux qui *bénéficieront* de ce retour.

Notre quatrième phrase pêche par le choix du verbe : malgré une vague ressemblance avec le verbe « dilapider », le verbe « vilipender » ne signifie nullement « gaspiller ». Tiré de l'adjectif « vil » (bas, méprisable), il veut dire « traiter avec mépris », « dénigrer » ou « flétrir ».

Enfin, lettre e), l'expression « en prise à » ne veut malheureusement rien dire. Les adolescents sont en réalité *aux prises avec* des choix difficiles.

Daniel Burnand

Deux sites internet à visiter :

www.orthosuisse.ch
et
www.arci.ch

Albert Camus et les ouvriers du livre

Les commentaires, critiques, recensions et exégèses sur les œuvres d'Albert Camus ont rempli des milliers de pages de livres et de journaux. Mais presque rien n'a été écrit sur les rapports de l'écrivain avec les humbles exécutants de ses ouvrages: les travailleurs du livre. Pourtant peu d'écrivains ont été, autant que lui, si proches de la classe ouvrière.

« Il y a, constatait-il, une séparation trop évidente entre les intellectuels et les travailleurs. Et c'est d'autant plus regrettable en ce qui concerne les travailleurs du livre. Tentons de combler cette lacune. »

C'est à cette tâche que l'auteur de *L'homme révolté* s'appliqua toute sa vie.

L'ami des réfractaires

Né en Algérie le 7 novembre 1913, Albert Camus passa son enfance et son adolescence dans un quartier populaire d'Alger. Il ne connaîtra jamais son père, tué à la guerre en 1914. Elevé par une mère illettrée, élève intelligent, il franchit les divers cycles scolaires jusqu'au diplôme d'études supérieures en philosophie. Renonçant à la filière universitaire, il se consacra d'abord au journalisme avant d'entamer la brillante carrière d'écrivain qui fut la sienne.

Il fut initié au métier de journaliste par Pascal Pia, rédacteur en chef du journal de gauche *Alger républicain*. Apprentissage



Albert Camus.

des plus variés, ainsi qu'en témoigne Roger Grenier¹: « Dans un journal sans moyens, tout le monde fait tout, des chiens écrasés aux articles politiques, des grandes enquêtes à la mise en page au marbre, des billets satiriques à la critique. » C'est là, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, à 25 ans, qu'il fut immergé dans le monde des ouvriers du livre. Au moment de son entrée au journal (1938), raconte Pascal Pia, ses sympathies allaient déjà « aux libertaires, aux objecteurs de conscience, aux syndicalistes à la Pelloutier, bref, à tous les réfractaires ».

Expulsé d'Algérie pour avoir tenté de faire un journal de gauche, il trouvera un

emploi à *Paris Soir*. Lors de l'exode, le quotidien parisien se replie sur Clermont-Ferrand. C'est alors qu'il rencontre une correctrice célèbre dans les milieux libertaires, avec qui il sympathise tout de suite: Rirette Maitrejean, ex-compagne de Victor Serge. Devenu rédacteur en chef de *Combat* à la Libération, il participait également à la fabrication du journal, y compris au marbre.

Georges Bog, délégué ouvrier au même journal, tient ce propos révélateur de l'estime qu'inspirait le « rédenchef » parmi le personnel: « Il devait comprendre tous les problèmes des délégués ouvriers, des problèmes qui sont multiples et qui sont souvent assez épineux à résoudre. Camus, il comprenait vraiment bien tous les problèmes; c'était vraiment un gars du marbre Camus, on pouvait le considérer comme un ouvrier du livre². »

Ce compliment rejoint celui que lui adresse Robert Proix, correcteur lui aussi, qui souligne la « relation chaleureuse existant au marbre de *Paris Soir* entre Camus, secrétaire de rédaction ou rédacteur, et les travailleurs du livre, typographes, correcteurs et correctrices, imprimeurs, souvent de tendance anarchiste ou anarcho-syndicaliste³. »

« Compagnon de doute »

Quoique très proche des idéaux libertaires, ce « grand révolté de la littérature »

(Olivier Todd) ne s'est jamais attribué la définition d'anarchiste. Il était plus justement leur « compagnon de doute », selon l'heureuse expression d'un sympathisant.

On trouve sa signature dans quantité de revues de tendance libertaire: *Contre-courant*, *Défense de l'Homme*, *Le Libertaire*, *Liberté*, *Le Monde libertaire*, *La Révolution prolétarienne*, *Témoins*, etc.

« Le littéraire qui laisse un message au monde ignore par quelles humbles mains ce message doit d'abord passer, reconnaît Morvan Lebesque⁴. Camus connaissait ces mains-là: le prote, le linotypiste, le correcteur étaient ses amis. »

Jamais il ne chercha à « s'offrir », à se poser en directeur de conscience. Il se donnait pour mission d'être en quelque sorte un « commis voyageur d'une attitude de pensée ». « Personnellement, déclarait-il⁵, je refuse énergiquement d'être considéré comme un guide de la classe ouvrière. C'est un honneur que je décline. Je suis toujours dans l'incertitude et j'ai constamment besoin d'être éclairé. Il est trop facile vraiment de décider d'un cabinet de travail ce que doit faire le salarié. »

Plus qu'aucun des grands écrivains contemporains, Camus s'est intéressé au problème social. Il s'est fait le défenseur du syndicalisme révolutionnaire, dont le socialisme de parti a détruit la plupart des conquêtes. « C'est que le syndicalisme partait de la base concrète, la profession, rap-

pelait-il, qui est à l'ordre économique ce que la commune est à l'ordre politique, la cellule vivante sur laquelle l'organisme s'édifie. [...] Le syndicalisme, comme la commune, est la négation au profit du réel du centralisme bureaucratique et abstrait.»

Eloge des Pères Virgule

Albert Camus a souvent répondu favorablement aux sollicitations de militants syndicalistes. Ainsi, en mai 1953, il donna une allocution sur le thème de la défense des libertés au meeting syndical de la Bourse du travail de Saint-Etienne⁶. Il déplora « l'abandon des valeurs de liberté par le mouvement révolutionnaire, le recul progressif du socialisme de liberté devant le socialisme césarien et militaire »⁷.

Invité par nos camarades du Cercle d'études du Syndicat des correcteurs de Paris, le 21 décembre 1957, à l'annexe Turbigou de la Bourse du travail, Camus s'exprima sur les relations existant entre l'écrivain et les correcteurs. Il déclara tenir compte avec attention des suggestions qui lui sont présentées par le correcteur en matière de sens et de syntaxe et précisa que, huit fois sur dix, il donnait raison au correcteur.

Ce qu'il faut surtout retenir de Camus, c'est d'abord son esprit de solidarité. Une solidarité maintes fois manifestée envers les militants de tous les combats pour la liberté. Dans l'hommage qu'il rendit à

l'écrivain, après l'accident mortel qui lui coûta la vie⁸, le pacifiste Robert Proix écrivait: « Chaque fois qu'il s'agissait de défendre une grande cause ou de venir au secours d'un homme, d'un groupe, d'une collectivité persécutés, Albert Camus était au premier rang. » Il fut, avec Louis Lecoq, le rédacteur de la « Proposition d'un statut pour les objecteurs de conscience » à laquelle s'étaient associés plusieurs correcteurs parmi lesquels Louis Louvet et Pierre-Valentin Berthier⁹.

Rétif à tout dogmatisme, rebelle à tout endoctrinement, ce grand ami des Pères Virgule mérite plus que tout autre l'hommage que lui adressa l'un des nôtres, Nicolas Lazarévitch: « Nous sommes en présence d'un des rares écrivains qui n'acceptent pas de se laisser corrompre. » Tout l'homme est là.

André Panchaud

¹ *Albert Camus*, Gallimard, 1982.

² Propos recueilli par Georges Navel dans *Témoins* N° 23, mai 1960.

³ *A Albert Camus, ses amis du livre*, Gallimard, Paris, 1962.

⁴ *Le Monde libertaire*, mars 1960.

⁵ *La Révolution prolétarienne* N° 424, janvier 1958.

⁶ Cité par Charles Jacquier dans le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français de Jean Maitron, t. 44, 1997.

⁷ *A Contretemps* N° 33, janvier 2009.

⁸ Le 4 janvier 1960.

⁹ *Albert Camus et les libertaires*, Ed. Egrégores, Marseille, 2008.

Franglais, quand tu nous tiens ! (xx)

« **Q**uand je pense qu'un des arguments les plus rebattus de nos américolâtres est la concision de l'anglais !

Argument dérisoire, car ceux qui l'emploient se servent si mal du français qu'il leur faut trois mots ou quatre pour formuler médiocrement ce qu'en un seul mot dirait mieux un Français au fait de sa langue » (Etiemble, cité par *Défense du français* N° 442, juillet 2003).

Continuons notre incursion dans le domaine de l'économie. Un américanisme qui fait fureur depuis quelques années, c'est **start-up**. Il s'agit d'une **entreprise innovante et dynamique**, d'une **jeune pousse**, terme qui est recommandé officiellement. Ces expressions sont plus parlantes que « start-up », qui veut dire littéralement « mettre en marche (une machine) ».

Pour désigner la **répartition du temps de travail** dans une entreprise, les franglotteurs parlent de **job-sharing**. Ainsi, une annonce de la Société suisse de radio-diffusion (SSR) tendant à engager un correspondant au Palais fédéral stipule-t-elle que « ce poste peut être occupé par deux personnes en **job-sharing** » (*La Liberté* du 24 juillet 2003).

L'administration fédérale entend par cet anglicisme « non pas un aménagement ou une répartition du temps de travail (toutes choses qui se rapportent à l'individu), mais

un **partage de poste**: deux personnes à temps partiel assumant complémentaiement la même fonction » (*Bulletin Défense du français* N° 446, novembre 2003 et N° 449, février 2004).

Il en est de même de **car-sharing**, qu'il convient de remplacer par **partage de véhicule**.

Quant à **networking**, employé dans les secteurs de la télévision et de l'électricité, il signifie **mise en réseau**, **travail en réseau**, **interconnexion** ou **maillage**.

Traitant des revendications des femmes des différents partis, *La Liberté* du 5 février 2004 écrivait: « Networking (travail en réseau) est désormais le maître-mot ». On remarque ici une tendance de certains journalistes: l'anglicisme est cité d'abord et l'équivalent français est mis entre parenthèses !

Examinons encore l'anglicisme **convenience**. Dans le magazine *Coopération* du 2 juin 2004, on explique que les **produits convenience**, prêts à être cuisinés, sont néanmoins frais. Sont donc visés des aliments prêts à l'emploi, faciles à préparer, en bref **précuisinés**.

Le **convenience store** est une formule de distribution proposant un assortiment de produits alimentaires pouvant répondre aux besoins courants et de dépannage. En français, ce sont des **magasins de proximité**, avec de larges horaires d'ouverture, des **dépanneurs alimentaires**.

Terminons par une nouvelle perle. Selon un communiqué publié à la mi-février 2004 par l'ATS, le journal interne de l'Association suisse des employés

de banque s'appelle **Take it**. On aimerait, en effet, le prendre pour le jeter à la poubelle.

Etienne Bourgnon